

Arrêté du 17 janvier 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au SAR de Bastia

NOR : JUSB1102435A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame PAGE Patricia, épouse EULALIE, greffière du premier grade, en sa qualité de régisseuse titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de Bastia.

Article 2

Madame CASIMIRI Laetitia, greffière du deuxième grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de Bastia.

Article 3

Madame CADDEO Angélique, adjointe administrative de deuxième classe, est, à compter de cette même date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante dudit service administratif régional, en remplacement de Madame JOALLAND Edith, épouse BAGGIO.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bastia, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 17 janvier 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation, la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK